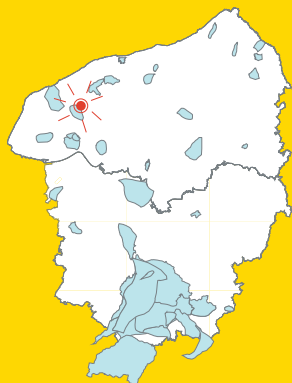


Antoine et Thomas Delahais
Bréauté- BAC d'Yport
Vaches laitières, bœufs et cultures



Une partie des surfaces de l'exploitation se situe dans le périmètre du bassin d'alimentation du captage d'Yport.

Le système herbager nous permet d'avoir de meilleurs résultats économiques, plus de temps libre et moins d'impact sur l'environnement !

L'herbe, ça se cultive !... Il ne s'agit pas de laisser les animaux n'importe où, n'importe quand.

Caractéristiques de l'exploitation

■ 2 UTH

Antoine et Thomas sont frères et installés ensemble depuis 2008

■ 107 ha de SAU

- 51 ha de prairies permanentes

- 6 ha de luzerne

- 50 ha de cultures

■ 62 % de SFP dans la SAU

■ 8 % de maïs dans la SFP

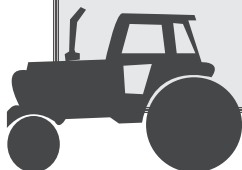
PRODUCTION LAITIÈRE

■ Quota de 409 233 litres

■ 70 vaches normandes, tous les animaux sont élevés

HISTORIQUE

- **1996** : installation d'Antoine en GAEC avec son père → *Augmentation progressive de la surface et du quota*
- **2008** : installation de Thomas sans agrandissement, pour remplacer son père qui part en retraite
- **2012** : construction d'un séchoir en grange et conversion à l'agriculture biologique



GESTION DU PÂTURAGE TOURNANT

La saison de pâturage débute mi-mars par le déprimage* de toutes les parcelles. Au total, une surface 33 ares par vaches sont disponibles pour le pâturage.

En avril, les vaches pâturent du trèfle incarnat et sont complémentées avec du maïs. Le maïs est déficitaire en protéines, le trèfle incarnat permet d'apporter les protéines manquantes. Cette ration s'équilibre très bien et ne nécessite pas de concentré azoté.

À partir de mai et jusqu'en août, voire mi-septembre pour les bonnes années, les vaches sont au pâturage avec une ration qui est constituée à 100 % d'herbe ». Pendant cette période de pleine pousse de l'herbe, seulement 25 ares par vaches sont nécessaires.

En automne, les animaux reçoivent un peu de maïs (reste de l'année n-1) qui, comme au printemps, permet de valoriser l'excès d'azote de l'herbe. La transition alimentaire se fait progressivement avec des apports de maïs et betteraves.

La technique de pâturage mise en place est celle du pâturage tournant. Les vaches pâturent successivement des paddocks de petites tailles Au GAEC Delahais, il y a 14 paddocks de 1 à 1,5 ha. Cette technique permet d'optimiser la pousse de l'herbe et d'avoir toujours une herbe pâturée très jeune et de bonne qualité.

*« Nous avons recherché l'autonomie alimentaire de l'élevage et une conduite économe en intrants des cultures. Pour y arriver, nous avons fait évoluer la conduite de l'élevage vers une alimentation basée sur l'herbe, sécurisés dans le changement par la souscription d'une MAE SFEI**. Sur la ferme, les animaux sont nourris le plus longtemps possible au pâturage : d'avril à novembre. C'est intéressant économiquement car l'herbe pâturée est moins chère que le maïs et limite l'achat de protéines extérieures. »*

*Déprimage : 1^{er} tour de pâturage au printemps permettant de nettoyer les prairies des vieilles pousses pour préparer la croissance de l'herbe.

Le planning de pâturage nous a beaucoup aidés, aujourd'hui nous l'utilisons pour comparer les années entre elles. Il nous permet de comprendre pourquoi nous avons mis les animaux à tel endroit à telle période.

La MAE SFEI

Depuis 2010, Antoine et Thomas ont signé une mesure agro-environnementale « Système Fourrager Économe en Intrants » : la MAE SFEI. Cette mesure inscrite dans le deuxième pilier de la PAC récompense les éleveurs en système herbager et à faible niveau d'intrants à hauteur de 130 €/ha.

LE CAHIER DES CHARGES

Surface en herbe :

- 55 % de la SAU minimum
 - 75 % de la SFP minimum
- Surface en maïs consommé** : 18 % de la SFP maximum
- Achat de concentrés** : 800 kg/UGB maximum

Produits phytosanitaires

- Sur céréales : une seule dose homologuée de fongicide, éventuellement fractionnée
- Absence de régulateur de croissance
- Pas d'utilisation d'insecticide
- Sur l'ensemble des cultures : maximum 70 % de la dose homologuée par traitement herbicide
- Sur prairie : désherbage chimique interdit sauf localisé
- Destruction uniquement mécanique des couverts hivernaux

Effluents et apports azotés

- 170 UN total/ha maximum et en moyenne sur l'exploitation
- 140 UN organique/ha maximum et en moyenne sur l'exploitation
- Apport azoté minéral annuel maximum :
 - 0 UN minéral/ha sur maïs et betteraves
 - 30 UN minéral/ha sur prairies
 - 60 UN minéral/ha sur autres cultures de printemps
 - 100 UN minéral/ha sur céréales d'hiver et colza

Du système herbager à l'agriculture biologique

Quelque temps après son installation, Antoine s'est posé la question de l'intensification du système. Mais il avait aussi des prairies qu'il voulait exploiter au maximum et ainsi arrêter le concentré pendant la période de mise à l'herbe. En intégrant le groupe herbe des Défis Ruraux, il a trouvé les réponses pour optimiser ses prairies dans son système. Aujourd'hui, sa plus grande difficulté est de gérer la baisse de production de l'herbe pendant la période estivale.

Il a fallu 12 ans à Antoine et Thomas pour changer de système, et même plus car ce n'est pas encore terminé... Aujourd'hui, pour aller plus loin dans l'autonomie, ils se sont lancés dans la réalisation d'un séchage en grange. Ils ont également entrepris une évolution vers un système herbager à 90 % (luzerne, sainfoin et mélange céréalière « triticale-épeautre-avoine-pois ») afin d'entamer une conversion en agriculture biologique. Le but est d'obtenir une pertinence optimale de l'exploitation en passant d'un EBE sur produit de 35 % à plus de 50 %.

Techniques de production végétale

CONDUITE DES CULTURES ET ROTATIONS

Les cultures ont une place importante dans le système. Antoine et Thomas ont mis en place des rotations longues en intégrant des cultures fourragères afin de « casser les cycles » des maladies et des ravageurs.

En polyculture élevage, la recherche d'autonomie alimentaire permet de réduire encore davantage l'usage des phytosanitaires. Rechercher l'autonomie, c'est notamment travailler le choix des cultures fourragères en les combinant judicieusement avec les cultures de vente dans la rotation.

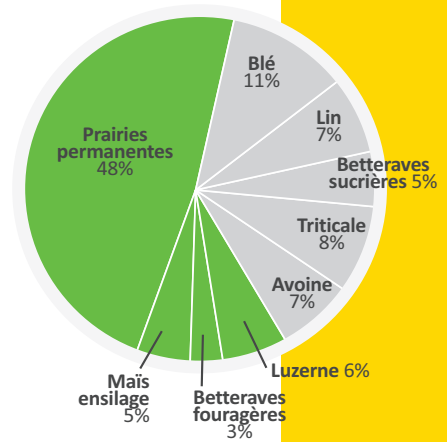
Luzerne > Luzerne > Luzerne > Betterave > Blé > Avoine > Maïs > Triticale > Lin

Les deux agriculteurs introduisent également des intercultures dans les rotations. Elles sont choisies en fonction de leurs actions et leurs intérêts agronomiques.

Betteraves > Blé > Mélanges céréales > Avoine > Trèfles > Maïs > Mélange : Triticale Épeautre Avoine Pois > Radis fourragers > Lin > Avoine

Par exemple, le radis permet le décompactage du sol, l'apport d'humus et d'éléments nutritifs et il casse le rythme des graminées (céréales, maïs). Il est également concurrentiel vis-à-vis des adventices, ce qui laisse la culture suivante propre. L'objectif est toujours de diminuer les coûts.

L'exploitation d'Antoine et Thomas est engagée dans le réseau national Ecophyto pour réduire de 50 % l'usage des phyto. Aujourd'hui, l'exploitation atteint une réduction de 75 %, tout en restant à la fois performante économiquement et moins sensible à la variation des cours des cultures et des intrants. À partir du mois de mai 2012, l'exploitation s'engage dans une conversion à l'agriculture biologique.



GESTION DES INTRANTS :

Pour réduire les pesticides, nous avons allongé la rotation, en intégrant des luzernières ainsi que des mélos...

CÉRÉALES ET CULTURES AUTO-CONSOMMÉES

Chaque année, 5 ha de maïs ensilage sont prévu pour la ration d'hiver qui est complétée avec les stocks de luzerne, de betteraves, de foin ou d'enrubannage.

Sur l'exploitation, une partie des cultures est réservée aux animaux. L'introduction de mélanges céréaliers à base de triticales, épeautre, avoine et pois permet d'être plus autonome pour les protéines. C'est également une culture qui ne nécessite pas d'intrants chimiques (produits phytosanitaires et azote minéral).

CONDUITE DES PRAIRIES

La moitié de la SAU est en prairie permanente, principalement composée de ray-grass, fétuque élevée et trèfle blanc. Cette surface sert principalement au pâturage, les surplus sont fauchés en juin juste avant l'épiaison et parfois une autre coupe dans l'année selon le pâturage et les conditions. Antoine et Thomas possèdent aussi des parcelles de luzerne (6 ha) qui sont fauchées trois fois par an.

« Pour réduire les pesticides, nous avons allongé la rotation en y intégrant, sur une partie de la sole, des luzernières ainsi que des mélos, association de céréales et protéagineux récoltés en grain ou en ensilage pour l'élevage. Ces cultures sont intéressantes pour baisser la pression des adventices et apportent une très bonne structure au sol ainsi qu'un reliquat important pour les cultures suivantes. »

Techniques de production animale

LE TROUPEAU ET LA PRODUCTION LAITIÈRE

- 72 vaches laitières : 5 500 litres de lait pas vache
- Les génisses sont élevées pour le renouvellement du troupeau
- Les mâles sont élevés pour faire des bœufs à l'herbe. Ils valorisent ainsi les prairies éloignées et accidentées
- Chargement : 2,03 UBG/ha de SFP

Les bœufs sont issus de l'atelier lait. Ils sont élevés à l'herbe **sans complémentation à partir du 15 mars et jusqu'à fin décembre**. En hiver, leur ration se compose de betteraves fourragères, de tourteau de colza, de triticales et de paille et foin.



Valorisation des produits

Le lait est valorisé en laiterie pour un produit annuel de 120 000 €. Les bœufs sont vendus pour partie en circuits courts.

Résultats économiques

- Produits animaux :
 - lait : 87 591 €
 - viande : 33 580 €
- Produits cultures : 59 557 €
- Primes DPU : 38 580 €
- Charges opérationnelles : 66 371 €
- Charges de structure : 53 963 €
- Coût de l'herbe : 83 €/ha
- Coût du maïs : 600 €/ha

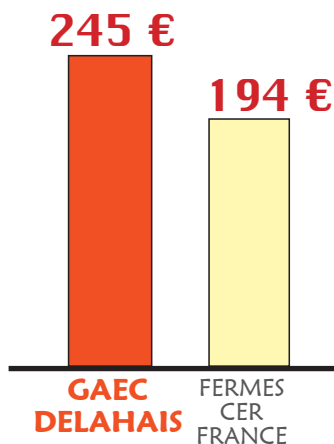
L'objectif d'Antoine est d'atteindre 50% du rapport valeur ajoutée/produit. Il est aujourd'hui à 42 % (34 % CER FRANCE, 52 % RAD)

Le ratio de l'efficacité du capital a beaucoup d'importance pour Antoine. Il estime que des investissements importants ne permettent pas d'augmenter le revenu de façon aussi conséquente. L'efficacité du capital chez Antoine est de 18 %.

Un des objectifs de l'exploitation est de viser l'efficacité économique plutôt que le chiffre d'affaires. Leur choix est celui du respect de l'environnement, de la course à la performance économique, à l'équité.

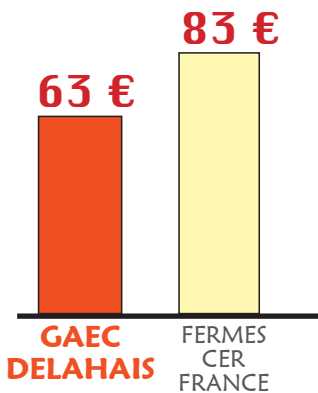
Marge brute du lait

(€/ 1000 litres)



Coût alimentaire

(€/ 1000 litres)



Bénéficiez d'un accompagnement

Le **groupe Herbe des Défis Ruraux** se réunit régulièrement autour de visites de fermes, de formations techniques, de voyages d'études pour se former et acquérir les techniques liées au pâturage.

Les éleveurs engagés dans la démarche ont pour objectif d'**améliorer leurs pratiques**, en analysant leurs systèmes respectifs, en les comparant et en s'interrogeant mutuellement.

Pour nous rejoindre, découvrir nos fermes et éventuellement avancer avec nous, n'hésitez pas à contacter Les Défis Ruraux.

Pour aller + loin

Demandez, auprès des Défis Ruraux, une documentation gratuite sur les systèmes herbagers.

Vous y découvrirez les techniques du pâturage tournant, les étapes clés pour un changement de système sein ainsi que les expériences réussies d'agriculteurs haut-normands.



MAE SFEI *Mesure Agro-Environnementale*
« *Système Fourrager Économe en Intrants* »

La MAE SFEI constitue un soutien financier aux exploitations durables et herbagères ou en évolution vers un système herbe. Cette MAE s'appuie sur le cahier des charges de l'agriculture durable.

Pour réaliser un diagnostic et contractualiser cette aide, contactez Les Défis Ruraux.

Visitez les autres fermes pilotes du réseau !

■ **Les Prés d'Artemare**
à *St Vaast-Dieppedalle (76)*
VACHES LAITIÈRES, CULTURES
ET TRANSFORMATION

■ **Régis Crombez**
à *Bourg Achard (27)*
VACHES LAITIÈRES BIO, 100 % HERBE

■ **Frank Guesdon**
à *Beuzeville (27)*
VACHES LAITIÈRES BIO ET BOEUF

■ **GAEC Malo**
à *Bréauté (76)*
VACHES LAITIÈRES, BOEUF ET CULTURES

**Contactez-nous
pour organiser votre visite !**

les
**Défis
Ruraux**

Les Défis Ruraux

Place Paul Levieux
76190 Allouville-Bellefosse
Tél : 02.32.70.19.50
Courriel : contact@defis-ruraux.fr

